



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 15 août 2024

Evaluation de l'efficacité du programme équiwatt et publication d'un bilan annuel

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'adoption du préavis N° 2022/01 « Renforcement du programme équiwatt dans le cadre du Plan climat. Complément de financement pour 2022 et financement du programme pour la période 2023 à 2026 », votre Conseil a demandé une analyse indépendante de l'efficacité du programme équiwatt (nouvelle conclusion 6¹).

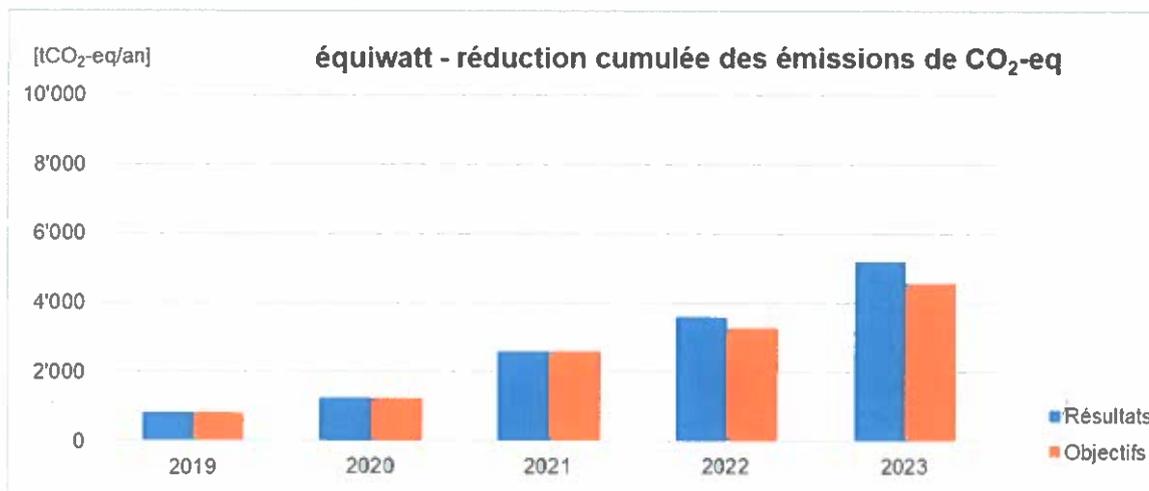
Cette analyse a été faite par une équipe multidisciplinaire du bureau dss+. Son rapport (annexe) arrive à la conclusion que le programme est efficace, cohérent, qu'il atteint ses publics-cibles et que ses ressources sont relativement limitées en regard de ses résultats :

« [...] nous tenons à saluer l'importante progression qu'a suivi le programme équiwatt, par les ajustements qui ont été opérés depuis sa création en 2016 et qui ont structurellement permis à ce programme une réelle montée en puissance. En outre, plusieurs plans de soutien ont été développés au fur et à mesure de la période d'évaluation, démontrant la présence d'une stratégie de développement mesurée, incrémentale et répondant aux besoins recensés dans l'intervalle. [...] Nous pouvons ainsi affirmer sans hésitation à l'issue de notre analyse que dans sa globalité, le programme est plutôt complet. Il jouit de ressources relativement limitées en regard des nombreux résultats et de l'impact qu'il génère auprès de la population, des entreprises locales et des propriétaires immobiliers » (p. 55).

L'étude formule également quelques recommandations qui ont été prises en compte dans l'évolution du programme.

¹ « Le Conseil communal décide d'approuver le financement de CHF 100'000.- (TTC) net par le Fonds pour l'efficacité énergétique pour mener une évaluation complète des effets et du rapport utilité/bénéfice du programme équiwatt entre 2016 et 2021 par des chercheurs et évaluateurs indépendants ».

Votre Conseil a également demandé la publication d'un bilan annuel de l'activité d'équi watt (nouvelle conclusion 7²). Les bilans pour les années 2022 et 2023 présentent de très bons résultats dépassant les objectifs annuels de réduction des émissions de CO₂-éq. A la fin 2023, la réduction cumulée des émissions de CO₂-éq pour la période 2019-2023 était supérieure de 14% aux objectifs fixés par le préavis N° 2022/01 et par la Municipalité pour les mesures extraordinaires de soutien aux ménages et aux entreprises touchés par la hausse des tarifs de l'énergie prises en 2023.



Depuis sa création en 2016, le programme équi watt a permis d'économiser au total :

- près de 9'000'000 kWh d'électricité, qui représentent l'équivalent de la consommation annuelle de 4'000 ménages lausannois vivant en appartement et consommant 2'500 kWh par an ;
- plus de 20'000'000 kWh de chaleur, qui représentent l'équivalent de la consommation annuelle de 2'000 ménages lausannois vivant en appartement et consommant 1'000 kWh/an.

Les bilans annuels seront désormais publiés chaque année sur le site internet équi watt.

La Municipalité se réjouit que les demandes faites par votre Conseil permettent de démontrer l'efficacité et le dynamisme du programme équi watt, ainsi que l'efficacité de l'utilisation des

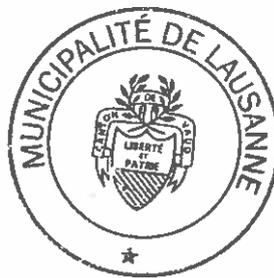
² « Le Conseil communal prend acte que la Municipalité présentera chaque année un bilan détaillé des effets du programme équi watt ».

ressources allouées. Ces éléments sont propres à renforcer encore la réputation et la notoriété d'équiwatt.

En vous remerciant pour le soutien constant à ce programme d'efficacité énergétique nécessaire à la réussite de la transition énergétique, dont l'un des piliers est la réduction de la consommation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter



Annexes :

- Évaluation du programme équiwatt par le bureau dss+
- Bilan annuel du programme équiwatt 2022
- Bilan annuel du programme équiwatt 2023